



# Cahier de la concertation

CHARTRE 2025-2040

Une autre vie s'invente ici,  
une autre vie se construit **ensemble**



PARC NATUREL RÉGIONAL  
NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE





# La Narbonnaise en Méditerranée demain, au croisement des regards

**Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée a amorcé dès 2021 la procédure de révision de sa Charte, pour la reconduction de son label sur la période 2025-2040.**

Par-delà sa nécessité légale, la révision de la Charte est une formidable opportunité de penser ensemble le territoire de demain. Ensemble : les élus et les techniciens du Syndicat mixte du Parc, les 25 communes du périmètre d'étude et leurs intercommunalités, tous les partenaires publics, collectivités, établissements publics et organismes, les associations, les consulaires et les socioprofessionnels, les habitants, les visiteurs...

De sondages grand public en ateliers participatifs, de jury citoyen en forum territorial et de tables rondes thématiques en séminaires de travail, le Parc a orchestré une dynamique collaborative dans la durée. Les partenaires, la population, sont volontiers entrés dans ce « carrousel » de concertations. Ainsi s'est bâti le projet de Charte, ainsi continue-t-il de s'écrire en cet automne 2023 où les fiches mesures font l'objet d'un partage rédactionnel.

De même qu'il prône de longue date une approche transversale et décloisonnée des enjeux, le Parc a d'emblée eu à cœur d'animer la co-construction de la Charte, de faire se croiser le savoir des experts et la parole des habitants, les attentes des élus et des socioprofessionnels, le regard des techniciens et les souhaits d'associations. Pour construire une Charte polyphonique et harmonieuse, au service de la Narbonnaise en Méditerranée.

## Sommaire

Le calendrier de la co-construction	04	Entretien avec Indivisible,	22
Questionnaire au grand public	06	agence d'innovation publique	
Perceptions du paysage	08	L'équipe du Parc en brainstorming	24
Composantes paysagères	10	Conseil scientifique et Amis du Parc	26
TVB+ : concertation bien tramée	12	Session stratégique avec les élus	28
Éclairages sur la pollution lumineuse	14	Affiner la Charte	30
Jurys citoyens pour l'éolien terrestre	16	À l'écoute des communes	32
Travaux thématiques	18	La co-construction en chiffres	33
Événements fondateurs	20	Dans la presse	34

## le mot du président



La démocratie est un bien aussi précieux que fragilisé. Nous nous devons, élus, de la vitaliser en inventant des outils pour une approche plus collaborative de la décision publique. Comment bâtir tous ensemble les lendemains d'un territoire à partir des connaissances acquises et, aussi, des signaux d'alerte qui nous parviennent sur les mutations sociétales et les bouleversements écologiques en cours ?

J'aime à penser que ce questionnement doit être creusé, dans l'idéal, à l'échelle d'un parc naturel régional. J'en trouve la preuve dans le formidable travail de co-construction engagé par le Syndicat mixte du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, très en amont, pour la révision de sa Chartre. Parce qu'il est un vecteur d'innovation et d'expérimentation, le Parc est naturellement à son aise lorsqu'il s'agit



d'imaginer des solutions participatives et de les déployer.

Par-delà le vivier des partenaires constants du Parc, la préparation du projet de Chartre a suscité la parole des habitantes et habitants. Elle les a sensibilisés aux enjeux et a permis de recueillir leur regard sur leur environnement paysager, leur perception des changements à l'œuvre sur leur bassin de vie. Tous ont été, à des degrés divers, des contributeurs de la Chartre, porteurs d'éclairages pertinents et constructifs.

Ce Cahier de la concertation en témoigne : la future Chartre sera un projet partagé pour un territoire vécu en commun.



**Ce Cahier de la concertation en témoigne : la future Chartre sera un projet partagé pour un territoire vécu en commun.**

**Didier Codorniou,**  
Président du Parc naturel régional  
de la Narbonnaise en Méditerranée,  
Premier Vice-président de la Région Occitanie

# 2022 > Une co-construction dans la durée

J	F	M	A	M	J	J	Â	S	O	N	D
	<b>Fév</b> 2022 Déchets				<b>01</b> Juin 2022 <b>Atelier territorial</b> à Montsérét						<b>Déc.</b> 2022 <b>Inter-services 1</b> Vocabulaire commun, méthodologie collective
<b>06</b> Jan. 2022 <b>Pollution lumineuse</b>					<b>11</b> Juin 2022 <b>Eau</b>				<b>11</b> Oct. 2022 <b>Paysage et urbanisme</b>		
<b>06</b> Jan. 2022 <b>TVB+</b>			<b>12</b> Avr. 2022 <b>TVB+</b>		<b>14</b> Juin 2022 <b>Pollution lumineuse</b>						
	<b>15</b> Fév. 2022 <b>Eau</b>	<b>15</b> Mars 2022 <b>TVB+</b>			<b>27</b> Juin 2022 <b>Eau</b>						
	<b>17</b> Fév. 2022 <b>Eau</b>				<b>28</b> Juin 2022 <b>Club climat des communes</b>						
	<b>22</b> Fév. 2022 <b>Eau</b>				<b>28</b> Juin 2022 <b>Forum de territoire</b> à Portel-des-Corbières						
<b>27 &amp; 28</b> Jan. 2022 <b>Paysage et urbanisme</b>		<b>29</b> Mars 2022 <b>TVB+</b>		<b>31</b> Mai 2022 <b>Atelier territorial</b> à Fitou					<b>29</b> Sept. 2022 <b>Patrimoine et cultures</b>		
											<b>13</b> Déc. 2022 <b>Agriculture</b>



2021

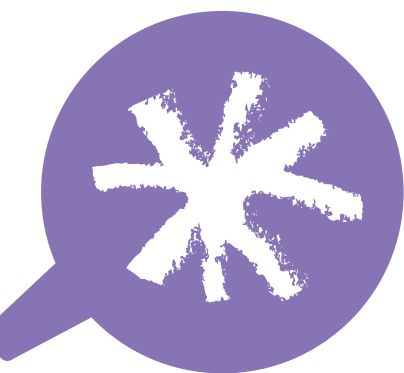
Questionnaire et ateliers Paysage  
Enquête et ateliers Pollution lumineuse  
Étude TVB +  
Premiers ateliers thématiques Diagnostic  
Jurys citoyens sur l'éolien terrestre



- Instances du syndicat mixte
- Ateliers interservices
- Ateliers thématiques diagnostic et projet de Charte
- Conseil scientifique et de prospective du Parc
- Événements

# 2023

J	F	M	A	M	J	J	Â	S	O	N	D
	<p><b>02</b> Fév.2023 <b>Pêche</b></p>			<p><b>03</b> Mai 2023 <b>Réunion avec les maires</b></p>				<p><b>01</b> Sep. 2023 <b>Fête des 20 ans du Parc</b></p>	<p><b>01 Oct. &gt; 31 Déc.</b> 2023 <b>Évaluation environnementale</b> Analyse de la cohérence interne et externe de l'Avant-Projet de Charte</p>		
		<p><b>10</b> Mars 2023 <b>Climat énergie</b></p>	<p><b>06</b> Avr. 2023 <b>Conseil scientifique</b></p>						<p><b>17 Oct. &gt; 07 Déc.</b> 2023 <b>À la rencontre des 25 communes du périmètre d'étude :</b> partage du projet opérationnel et spatialisation des objectifs de la Charte</p>		
	<p><b>08</b> Fév.2023 <b>Bureau syndical</b></p>	<p><b>14</b> Mars 2023 <b>Biodiversité</b></p>		<p><b>16</b> Mai 2023 <b>Comité syndical</b> Validation du Projet stratégique et de l'architecture de la Charte</p>					<p><b>01 Août &gt; 30 Nov.</b> 2023 <b>Relecture des fiches mesures et concertation</b> pour l'écriture des engagements des signataires</p>		
	<p><b>09</b> Fév.2023 <b>Conseil scientifique</b></p>		<p><b>13</b> Avr. 2023 <b>Bureau syndical</b></p>								<p><b>19</b> Déc. 2023 <b>Comité syndical</b></p>
	<p><b>16</b> Fév.2023 <b>Éducation à l'environnement</b></p>		<p><b>18</b> Avr. 2023 <b>Séminaire des élus</b> autour du Projet stratégique</p>		<p><b>21</b> Juin 2023 <b>Séminaire de partage de l'Avant-projet de Charte</b></p>						<p><b>20</b> Nov. 2023 <b>Conseil scientifique</b> Partage de l'Avant-Projet de Charte</p>
	<p><b>16</b> Fév.2023 <b>Eau</b></p>	<p><b>27</b> Mars 2023 <b>Inter-services 2</b> Construction de l'architecture de la Charte</p>		<p><b>25</b> Mai 2023 <b>Inter-services 4</b> Affinement et harmonisation de la liste des mesures</p>				<p><b>26</b> Sep. 2023 <b>Comité syndical</b></p>			
<p><b>24</b> Jan. 2023 <b>Agrivoltaïque</b></p>		<p><b>28</b> Mars 2023 <b>Inter-services 2</b> Traduction des ambitions en mesures opérationnelles</p>								<p><b>2024</b> → <b>Comité syndical le 16 Jan.</b></p>	
									<p><b>31</b> Oct.2023 <b>Bureau syndical</b></p>		

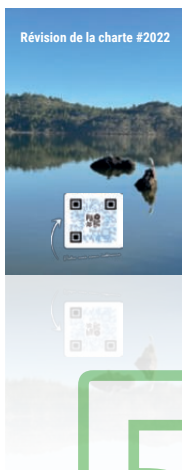


**Avec 393 réponses, le questionnaire numérique sur la Charte du Parc a recueilli une bonne participation.**

Mis en ligne début 2022, il a permis d'atteindre un double objectif : entraîner les habitants dans la dynamique de révision de la Charte, cerner leur perception du territoire et leurs attentes pour demain.

La démarche, participative, a visé à éclairer aussi bien le travail d'évaluation de la Charte 2010-2025 que les défis de la Charte future. Riche de 124 questions, l'enquête a été relayée sur les sites web du Parc naturel régional, des EPCI et communes membres, ainsi que sur leurs réseaux sociaux.

# Le Parc naturel régional vu par...



**Le questionnaire s'est décliné en cinq grands volets :**

**1**

**le bilan de la Charte 2010-2025** du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée

**2**

**le degré de connaissance du territoire** par les répondants, sur la base du périmètre d'étude de la future Charte (25 communes)

**3**

**l'action du Parc naturel régional** de la Narbonnaise en Méditerranée

**4**

**le regard porté** par les répondants sur le territoire et les priorités d'avenir

**5**

**le profil des répondants**  
Plusieurs questions ont été assorties d'espaces de libres remarques.

L'enquête et le traitement des réponses ont été réalisés au moyen de l'outil Sphinx, logiciel de questionnaire et d'analyse des données.

Voici quelques enseignements de cette consultation.

**LA PERCEPTION DU TERRITOIRE**

**Satisfaction vis-à-vis de :**

- la qualité et la diversité des produits locaux
- la qualité des paysages
- la diversité des activités sportives
- la qualité des espaces naturels
- la qualité des étangs

**Insatisfaction vis-à-vis de :**

- la maîtrise des nuisances
- la participation des citoyens aux projets des collectivités
- l'évolution de l'urbanisation
- les mobilités alternatives à la voiture
- l'offre d'emplois

# le grand public

## L'UTILITÉ DU PARC PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE

- LE + La protection du patrimoine et des paysages
- LE - L'aménagement urbain

## LES PRIORITÉS POUR LA FUTURE CHARTE, PAR DOMAINE

**Économie et emploi :**  
le développement des circuits alimentaires courts

### Environnement et cadre de vie :

la préservation des espaces naturels remarquables (étangs, zones humides, forêt, littoral, milieux secs...)

### Ressources et éco-matériaux :

le développement des énergies renouvelables et non polluantes

**Services et cohésion :**  
la lutte contre les nuisances (pollution, bruit...)

## D'autres remarques :

- l'inquiétude vis-à-vis de grands projets d'urbanisation
- le besoin, pour les élus, d'une formation au fonctionnement et à la Chartre du Parc, pour un meilleur relais d'information citoyenne
- l'invitation à recentrer l'action du Parc sur la préservation des milieux naturels et le développement des mobilités douces

## LES TROIS PRIORITÉS TOUTS DOMAINES CONFONDUS

- La préservation des espaces naturels remarquables (étangs, zones humides, forêt, littoral, milieux secs...)
- La préservation des paysages
- L'adaptation au changement climatique

# 3





# Paysages vécus, redoutés, rêvés

**La population de la Narbonnaise en Méditerranée habite ses paysages, elle peut aussi - et les visiteurs avec elle - être habitée par ces paysages.** Le réel, l'imaginaire, l'inquiétude : toutes ces dimensions ont été englobées par le Syndicat mixte du Parc au cours de son enquête sur la vision paysagère de la population. De juillet à décembre 2021, une large consultation a convié les citoyens à décrire et à réinventer leur paysage du quotidien.



**La première démarche a été la publication en ligne d'un questionnaire grand public.** Valorisé par les réseaux sociaux du Parc et la presse locale, il a permis de collecter 377 réponses, dont 29 de lycéens et étudiants incités à participer à travers un jeu-concours. Parmi les répondants, une majorité de résidents permanents (70%). Les résultats du questionnaire ont été synthétisés dans un document de 21 pages qui, ultérieurement, a servi de support aux groupes de travail et ateliers thématiques consacrés au paysage et à ses évolutions. Retenons-en ici les grands traits.

- **Les évocations les plus fréquentes :** la garrigue, les étangs, la mer, les vignes.
- **Une perception positive récurrente :** le caractère sauvage ou naturel des paysages.
- **Une perception négative récurrente :** le modèle d'urbanisation, la crainte des incendies, l'impact des infrastructures et des activités économiques.
- **Lieux préférés :** le village de Gruissan, les étangs de l'Ayrolle et Gruissan, les Goules, Peyriac-de-Mer avec son étang et ses salines, le Massif de la Clape, Bages et son étang, La Franqui, la falaise de Leucate.
- **Lieux moins appréciés :** la partie industrielle de Port-la-Nouvelle et la cimenterie Lafarge, les

zones commerciales et les grandes extensions urbaines.

- **La nature :** un milieu de ressourcement et de loisirs, beau et vulnérable, à protéger (zéro pesticides...) et à étendre (écologie en milieu urbain).
- **Le paysage nocturne :** 58% des répondants favorables à son amélioration, d'abord pour respecter le rythme naturel de la biodiversité et freiner le changement climatique.
- **La perception, pour 79%, d'une évolution négative des paysages** au cours des dernières années.
- **La conviction, pour 96%, que le paysage va évoluer à l'avenir**, en raison notamment du changement climatique et de l'empreinte humaine.

**La deuxième démarche, au contact des habitants, a réinvesti deux questions du sondage :** « Pour l'avenir, que redoutez-vous pour les paysages de la Narbonnaise ? De quels paysages rêveriez-vous pour la Narbonnaise ? »

La collecte, réalisée par l'équipe du Syndicat mixte avec la contribution des Amis du Parc, a eu lieu sur cinq marchés de villages, à l'accueil de la Maison de la Clape et lors de rencontres sous l'égide du Parc.



**Nous craignons l'abandon des espaces cultivés et l'embroussaillage propice au risque incendie.**

Habitants de Sigean

**Je redoute que les lotissements gagnent du terrain et annulent le côté sauvage du littoral. »**

Héloïse, écolière

**Plus de diversité des cultures : vergers, céréales, maraîchage, pour de la vente de proximité.**

Habitants d'Armissan

**Entretenir, restaurer le bâti traditionnel et construire de nouvelles habitations dans le style traditionnel.**

Habitants de Leucate

**Je crains l'urbanisation excessive, la dégradation des sites par la pollution ou l'exploitation abusive, la montée des eaux.**

Habitant de Leucate

Accompagnant les questions, deux photographies d'un même paysage ont été présentées au public qui s'est prêté au jeu : l'une contemporaine et l'autre antérieure d'au moins un demi-siècle. La comparaison a permis d'affiner l'œil de chacun sur la réalité des évolutions paysagères.

Afin de solliciter le regard et l'imaginaire des jeunes générations, le même exercice a été proposé aux écoliers d'Armissan et de Boutenac. Au total, tous publics confondus, 193 réponses ont été recueillies, venant s'ajouter aux 377 du questionnaire numérique.

Dans la continuité, le Syndicat mixte du Parc a confié à une paysagiste le soin de visualiser sous forme de croquis les paysages rêvés ou redoutés. Ces dessins, avec en légende quelques propos collectés, composent autant de cartes postales à destination de l'avenir.

Les cartes postales ont fait l'objet d'un affichage grand format lors d'ateliers thématiques (Paysage et urbanisme, Biodiversité, Agriculture...), des ateliers de Fitou et Montsérét et du Forum territorial de Portel-des-Corbières en juin 2022. Elles ont été utilisées pour l'élaboration du projet stratégique de la Chartre : identification des ambitions et des objectifs de qualité paysagère.

**Quels paysages pour les Corbières en 2040 ?**

Les paysages des Corbières ont évolué ces dernières décennies : urbanisation, développement de boisements sur les collines, modification des espaces agricoles... Quels seront-ils à l'avenir ?

*Croquis, l'exemple de Montsérét : la commune s'est étendue, le tissu urbain est devenu jardiné, la petite voie ferrée a disparu et les collines se sont couvertes de garigues et forêts.*

**Voici ce que les habitants du Parc souhaitent et craignent pour les Corbières\***

**DE QUELS PAYSAGES RÊVEZ-VOUS POUR LES CORBIÈRES ?**

- « Je rêve que ces paysages soient pleins d'arbres et un jeu de maisons. »
- « Il faut réinventer un paysage et non river d'un paysage ancien. »
- « Des paysages agricoles diversifiés. »
- « Nature, sentir de l'air bien marqué. »

**QUE REDOUTEZ-VOUS POUR LES PAYSAGES DES CORBIÈRES ?**

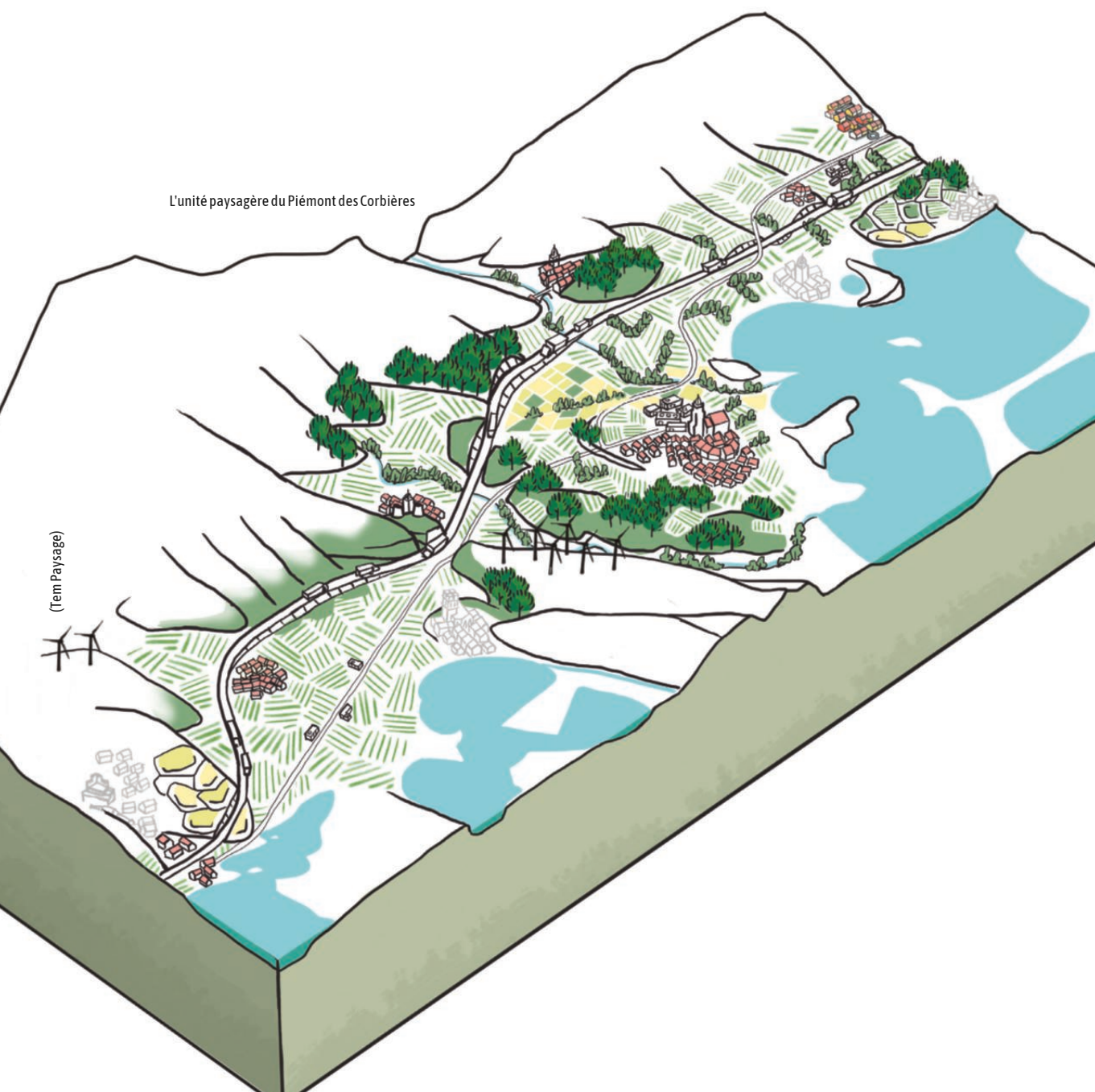
- « Trop d'éoliennes. »
- « Le pin d'Alep toujours en expansion. »
- « Trop d'urbanisation, trop d'usines, trop de pesticides. »
- « J'ai peur que les Corbières prennent feu. »
- « Nous craignons la poursuite de la déprise agricole. »

\* résultats illustrés de l'enquête sur le devenir des paysages Parc, réalisée en 2021, à laquelle plus de 600 habitants ont participé

Crédits photos : © Collection Jean-Louis Escudier - Archives départementales de l'Aude / © Franck Bricard - PHOTOLIA / Illustration : TSM, agence de paysage

# Paysage et urbanisme, au motif près

L'unité paysagère du Piémont des Corbières



(Tem Paysage)



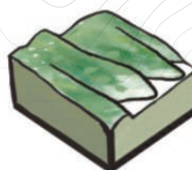
## Un travail de compréhension fine des paysages de la Narbonnaise a été mené, sous l'égide du Parc, en prologue à la révision de la Chartre.

Le précédent diagnostic paysager remontant à 1996, cette démarche a suscité une vision nouvelle et des connaissances inédites sur les paysages et l'urbanisme du territoire.

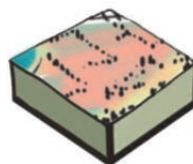
Le Parc a d'abord confié à trois agences (Tem Paysage, Sillonne et ADU) une **mission d'identification des principales unités paysagères**. Harmonisé avec l'**Atlas des paysages Occitanie**, ce travail a abouti à une subdivision de la Narbonnaise en unités, mais encore à la décomposition de celles-ci en **motifs paysagers**.

Ces motifs (maillage de murets, plaine bocagère, salins, parcs éoliens...) sont des éléments structurants : de leur imbrication dépendent la physionomie et les spécificités des paysages.

**Neuf unités paysagères et 34 motifs ont émergé de ce travail.** Les agences ont livré une description illustrée des motifs, une **cartographie des unités** et une représentation de celles-ci sous forme de **blocs-diagrammes**. Pour chacune des unités, elles ont précisé **les dynamiques en cours** (p.ex. enrichissement, urbanisation). Cette production, assortie d'un diagnostic des espaces urbains, d'une bibliographie et



Garrigues



Marais salés



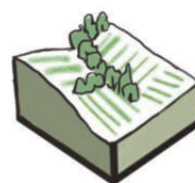
Parcs éoliens



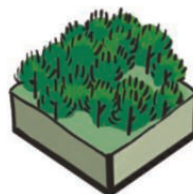
Villages traditionnels



Secteurs d'urbanisation récente



Viticulture des massifs



Pinèdes

de l'enquête habitants (pages 6 et 7) a été restituée lors d'**ateliers Paysage et Urbanisme** en janvier 2022.

Ces ateliers ont permis d'étoffer la liste des **enjeux paysagers** et de recueillir les observations de chacun.

En mai 2022 à Fitou, un exercice de lecture du paysage a enrichi l'approche des participants.

En juin suivant, le Forum territorial à Portel-des-Corbières a permis la formulation des **ambitions**

de la nouvelle Chartre quant à la qualité des paysages et de l'urbanisme. Et en octobre, un second atelier a abouti à l'identification précise des **Objectifs de Qualité Paysagère**.

Au nombre de onze, ceux-ci constituent un volet déterminant de la future Chartre, préalable à la rédaction des mesures de son projet opérationnel relatives au paysage et à l'urbanisme.



## 9 unités paysagères et 34 motifs ont émergé de ce travail

# TVB+ une concertation bien tramée





**Un large éventail de connaissances ont été mobilisées de juillet 2021 à avril 2022 pour actualiser et étoffer la Trame verte et bleue (TVB) de la Narbonnaise en Méditerranée.**

Animée par le bureau d'étude TerrOïko, cette co-construction a produit un diagnostic d'une grande précision sur l'état des continuités écologiques à l'instant présent.

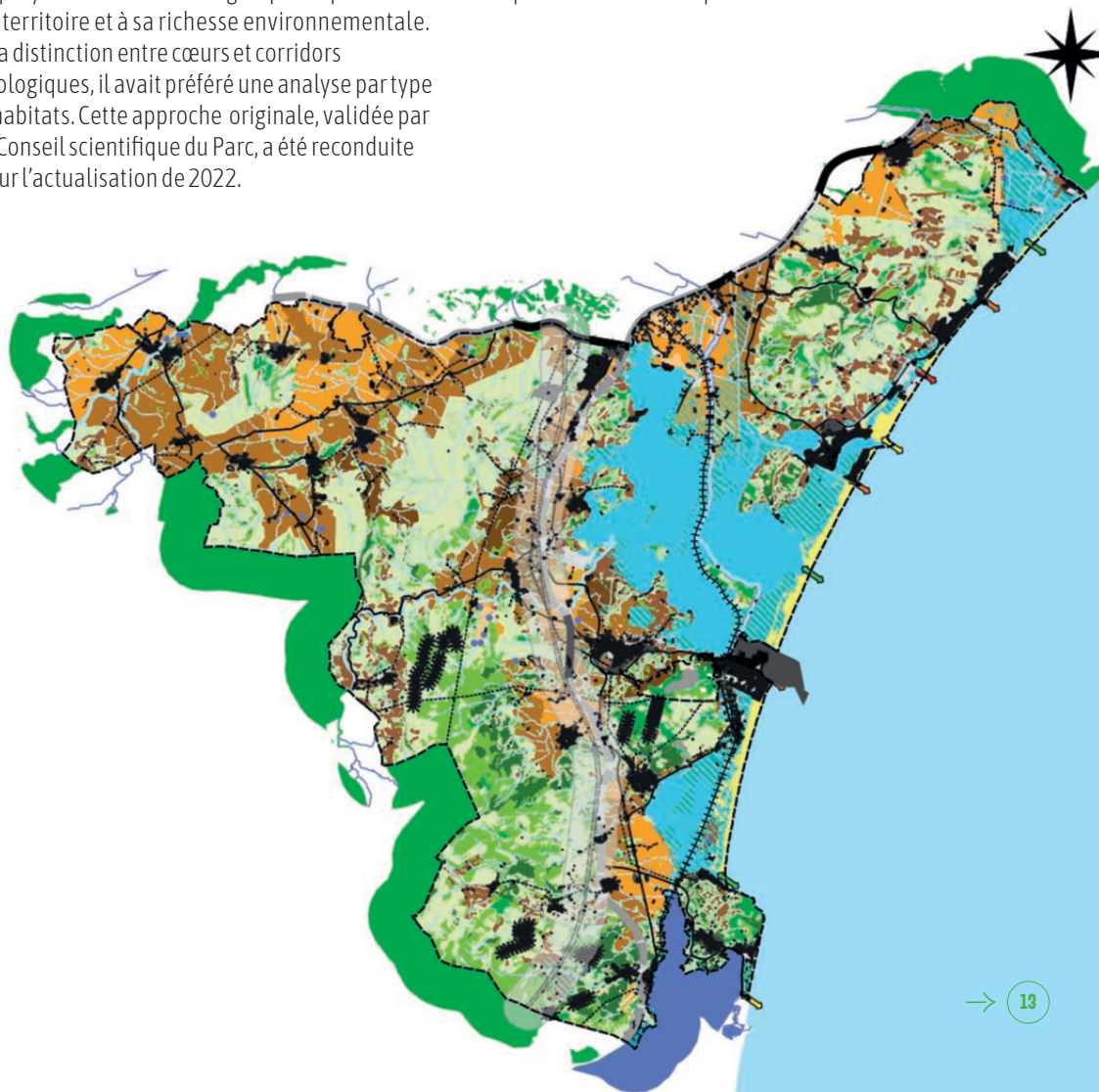
Des associations naturalistes aux établissements publics de coopération intercommunale, via les services de l'État, l'Agence de l'eau, l'Office français de la biodiversité, les animateurs de sites Natura 2000, le Département de l'Aude, la SNCF, Vinci autoroutes, RTE, Enedis, les fédérations de chasse, le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières, le Parc voisin des Corbières-Fenouillèdes, le Cefrem de Perpignan, chacun a apporté sa maille à l'identification des trames écologiques.

La version initiale de la TVB datait de 2011.

Le Syndicat mixte du Parc avait alors innové en déployant une méthodologie spécifique au territoire et à sa richesse environnementale.

À la distinction entre cœurs et corridors écologiques, il avait préféré une analyse par type d'habitats. Cette approche originale, validée par le Conseil scientifique du Parc, a été reconduite pour l'actualisation de 2022.

L'innovation, cette fois, a porté sur l'intégration de nouvelles trames. La **trame turquoise** d'abord, qui localise les espaces fonctionnels de la biodiversité aquatique et humide, entre terre et eau. La **trame noire** ensuite, qui identifie les lieux où s'épanouit une biodiversité nocturne à protéger de la pollution lumineuse. La **trame jaune**, définie dès 2011, englobe les dunes et milieux sableux du littoral. Toutes additions qui justifient amplement la désignation « TVB+ » ! En attendant que soient explorées les trames brune (biodiversité du sol) et blanche (bruit), la co-construction a permis d'élaborer un précieux document pour la future Chartre.





**Pour résorber la pollution lumineuse, le Parc a recueilli un maximum d'éclairages. Une mesure et plusieurs dispositions de son projet de Charte ont été écrites à la lumière des conclusions d'une démarche collaborative, constellée d'études et de consultations.**

Sous l'égide d'un comité partenarial, la question des éclairages artificiels nocturnes a été abordée sous tous ses aspects, de la santé humaine à la consommation d'énergie via la sécurité, la trame noire et le ciel étoilé, l'écologie et la biodiversité. La dimension socioculturelle a été explorée d'emblée, en octobre 2021, à travers une enquête en ligne. Celle-ci a permis de collecter 130 contributions, que sont venues compléter les remarques émises sur le ciel nocturne lors des ateliers Paysage.

---

## À pollution lumineuse, réflexions éclairantes



L'enquête a mis au jour la bienveillance du grand public vis-à-vis d'une réduction de la pollution lumineuse, malgré des craintes perceptibles en matière de sécurité.

En février 2022, deux sociologues ont étudié, sur le terrain, la relation des habitants au paysage nocturne et interrogé les usages de l'éclairage artificiel (aires d'autoroute, entreprises, pêche...) en allant à la rencontre de 134 personnes. Leur travail a livré bon nombre d'enseignements, tels la dépendance des mobilités à l'éclairage de nuit, l'inadéquation entre l'intensité des éclairages et la réalité des besoins saisonniers, les représentations sociales de la nuit, les réticences de résidents peu familiers du territoire, l'intérêt manifeste des usagers pour la diminution du gaspillage énergétique.

**En parallèle, le Parc a diligenté plusieurs travaux scientifiques :**

- **une simulation de la pollution lumineuse** diffuse en Narbonnaise, réalisée par le bureau d'études **Darkskylab** et restituée sous la forme de cartographies visualisant la luminance zénithale, autrement dit le niveau de brillance du fond du ciel nocturne. Ce diagnostic laisse apparaître « *un niveau de pollution lumineuse relativement élevé* », imputable « *à l'éclairage public mais également aux sources d'éclairage privé* » d'un « *certain nombre de zones urbaines, notamment sur le littoral* »
- **l'identification, par le cabinet Terr Oïko, de la trame noire territoriale**, véritable état de référence basé sur l'exposition des milieux écologiques et de leur biodiversité aux halos lumineux
- **la livraison, par la coopérative La TeleScop, d'images satellites** à très haute résolution spatiale.

Trois ateliers se sont échelonnés de novembre 2021 à juin 2022, qui ont rassemblé à chaque fois une trentaine d'acteurs, délégués de communes et d'établissements publics, membres d'associations, élus et techniciens du Syndicat mixte du Parc. Lors du troisième atelier, les participants ont transposé les conclusions des études et du diagnostic sociologique en ambitions pour la réduction de la pollution lumineuse sur le territoire.

De leur réflexion collective ont émergé trois ambitions, déclinées en quatorze mesures à déployer à l'horizon 2040.



De plus, les participants se sont accordés sur trois priorités stratégiques à engager à court terme et à titre expérimental :

- **Priorité 1** : Faire un démonstrateur sur le massif de Fontfroide et viser l'excellence pour avoir un secteur de référence sur le Parc
- **Priorité 2** : Initier une démarche de reconquête et de restauration de la nuit sur le massif de la Clape
- **Priorité 3** : Mener une expérimentation avec les acteurs privés et publics autour de la trame bleue et turquoise pour rechercher l'exemplarité.

Ces ambitions et leur déclinaison ont fortement alimenté le projet de Chartre.



# Jurys citoyens pour l'éolien terrestre

**Parce qu'il rejaillit, tantôt positivement, tantôt dommageablement, sur la transition écologique, les paysages, la biodiversité ou encore le mix énergétique, l'éolien terrestre ne peut s'exonérer du débat citoyen.**

Sous l'égide de la DREAL Occitanie, du Grand Narbonne et du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, deux jurys d'habitants ont livré leurs préconisations pour un développement acceptable et qualitatif de l'éolien terrestre.

---

La démarche de concertation a été proposée à titre expérimental par la DREAL. Adossée à la Charte Qualité énergies renouvelables (EnR) du Parc et du Grand Narbonne, elle a mobilisé 40 habitants recrutés par tirage au sort.

Dans un premier temps, un comité de déontologie a été mis en place, rassemblant des experts de la participation citoyenne, des énergies renouvelables, du droit et de la sociologie de l'environnement, du développement économique. Plusieurs critères ont encadré le tirage au sort : l'équilibre des âges et des générations, la diversité des catégories socioprofessionnelles, la répartition géographique. Des prises de contact téléphonique, avec rappel des personnes indécises, ont permis de composer deux jurys au fur et à mesure de l'accord des citoyens.





La création d'un groupe WhatsApp et d'un espace de ressources dématérialisés a précédé la première réunion des jurys. Toutes les séances se sont tenues en week-end, du vendredi après-midi au samedi soir, et ont donné lieu à indemnisation des jurés.

## La question posée aux jurys

« **Quels sont les types de projets éoliens terrestres les plus acceptables pour le territoire et à quelles conditions ?** »

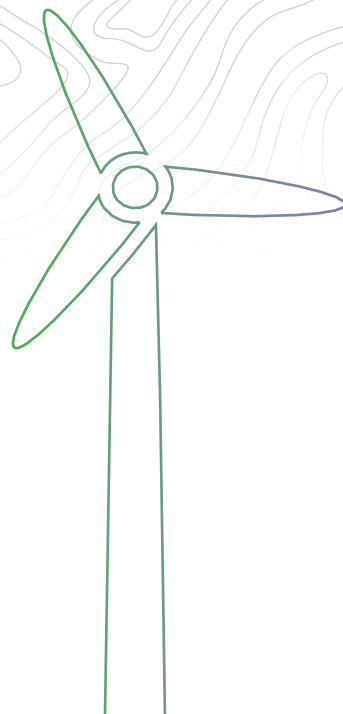
La réunion initiale, les 15 et 16 octobre 2021, a été consacrée à l'appropriation du sujet par les participants. Les jurés ont désigné eux-mêmes les experts et les témoins qu'ils souhaitaient rencontrer, par exemple un riverain de parc éolien.

La deuxième séance, les 5 et 6 novembre, a donné lieu à l'audition de ces intervenants.

La réunion finale, les 26 et 27 novembre, a été dédiée à la rédaction collective des avis citoyens. Le travail a été rythmé par des relectures, corrections, ajouts et amendements, jusqu'à ce que chaque jury parvienne à un texte recueillant l'assentiment de tous ses membres.

Les avis citoyens ont été publiés en ligne sur la plateforme participative « Mon territoire en débat ».

En septembre 2022, le Syndicat mixte du Parc a présenté aux deux jurys le devenir de leurs contributions, promises à nourrir les ateliers de co-construction du projet de Chartre.



## Jury A



**Ces jurys ont suscité notre curiosité et nous ont amenés à approfondir nos connaissances sur le sujet, à en parler autour de nous, à débattre et à capitaliser les points de vue sur cette question d'actualité et éminente.**



## Jury B



**Nous pensions au départ être uniquement des vecteurs de communication, nous avons pu être aussi des vecteurs de proposition.**



# 17 ateliers en mode thématique

*Sous la forme de réunions en présentiel, de visioconférences, de comités de pilotage ou d'entretiens bilatéraux, les ateliers thématiques ont scandé la préparation du Diagnostic territorial et du projet de Charte. De juillet 2021 à mars 2023, tous ont mobilisé un large éventail de partenaires, les entraînant dans la dynamique de la révision de la Charte. Tour d'horizon.*

## Ateliers DIAGNOSTIC

### PAYSAGE ET URBANISME

**Les 27 et 28 janvier 2022.** Quatre séances avec des participants différents. Restitution des études réalisées par des paysagistes : identification des entités paysagères, diagnostic des espaces urbains, inscription de l'agriculture et des infrastructures dans le paysage, évolution des paysages.

**45 personnes** : élus de 13 communes, délégués de la Chambre d'Agriculture, de la DDTM, la DREAL, la Région et le Département, le CAUE, le SMMAR, le Conseil scientifique du Parc, le Grand Narbonne, la Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée.

### POLLUTION LUMINEUSE

**Les 8 juillet** (comité technique) et **30 novembre 2021, 6 janvier et 14 juin 2022.** Étude de la trame noire, en complément de l'enquête citoyenne.

**100 personnes** : élus, délégués d'EPCI, du Syaden, du Département, de la Région, d'associations, d'entreprises...

### TVB+

Diagnostic de la trame verte et bleue, augmentée des trames jaune (milieux sableux) et turquoise (milieux humides).

**Les 7 juillet 2021, 6 janvier, 15 et 29 mars, 12 avril 2022** (comités techniques ou de pilotage). **50 personnes** représentant plus de 30 structures.

### ENJEUX EAU, RESSOURCE ET QUALITÉ

Entretiens bilatéraux.

**Les 15, 17 et 24 février, 11 et 27 juin 2022.**

**18 interlocuteurs** du SMMAR, du SMDA, du Grand Narbonne, de la Chambre d'Agriculture, de l'Union ASA, de la DDTM, de Voies navigables de France et de l'Agence de l'Eau.

### AGRICULTURE

Diagnostic orchestré par la Chambre d'Agriculture de l'Aude.

### DÉCHETS

Entretiens bilatéraux.

**Février et juin 2022.**

**2 interlocuteurs** du Grand Narbonne et de la CCI de l'Aude.

### CLIMAT ÉNERGIE

Conventions et entretiens bilatéraux. Diagnostics liés au réchauffement climatique, à la transition écologique et aux énergies renouvelables, aux solutions vertueuses et durables (dont les mobilités douces).

**Sur 2021 et 2022.**

**6 structures associées** : COFOR, ATMO Occitanie, AREC, Enedis, Grand Narbonne, Météo France.



# Ateliers PROJET DE CHARTE



## ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Club climat des communes

**Le 28 juin 2022. 20 élus.**

Grand témoin : Guillaume Simonet, coordonnateur du RECO (Réseau d'expertise sur les changements climatiques en Occitanie).

## 2 PATRIMOINE ET CULTURE

**Le 29 septembre 2022. 25 personnes.**

Grand témoin : François Pouthier, chercheur associé au laboratoire Passages.

L'exploration de la thématique « Patrimoine et culture » a donné lieu à des rencontres avec 70 acteurs de la vie culturelle ainsi qu'avec des interlocuteurs extra-régionaux. Conduits par le CEPEL-CNRS, ces entretiens ont mis en évidence l'enthousiasme des acteurs de la culture à l'égard d'un positionnement du Parc comme « laboratoire des transitions culturelles ».

## 3 PAYSAGE ET URBANISME

**Le 11 octobre 2022. 31 personnes.**

Grand témoin : Catherine Soula, paysagiste-conseil, maître de conférence.

## 4 AGRICULTURE

**Le 13 décembre 2022. 32 personnes.**

Grand témoin : Frédéric Levrault, expert changement climatique pour les Chambres d'Agriculture.

## 5 AGRIVOLTAÏQUE

**Le 24 janvier 2023. 60 personnes.**

Visite de chantier à Leucate.

## 6 PÊCHE

**Le 2 février 2023.**

25 personnes.

## 7 ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Le 16 février 2023.**

37 personnes.

Grand témoin : Jean-Paul Salasse, directeur de l'association Les Écologistes de l'Euzière, président du Graine Occitanie.

## 8 EAU

**Le 16 février 2023.**

30 personnes.

## 9 CLIMAT ÉNERGIE

**Le 10 mars 2023.**

30 personnes.

## 10 BIODIVERSITÉ

**Le 14 mars 2023.**

27 personnes.





# À Fitou et Montséret, les ateliers annoncent la couleur



Des lectures de paysage in situ ont été proposées en prologue aux ateliers de Fitou et Montséret

**31 mai 2022, Fitou : une date à marquer d'une pierre blanche comme la falaise de Leucate.** L'Atelier territorial organisé ce jour-là a donné l'impulsion à la co-construction de la Charte, en rassemblant plus de soixante élus et partenaires techniques. Ce premier événement a permis à chacun, à l'écoute des propos d'introduction de la directrice, Céline Paya, de prendre la mesure du chantier en cours et de constater la nouvelle dimension prise par le Parc de la Narbonnaise dans l'animation des politiques publiques. Dans une très bonne atmosphère, stimulés par l'enjeu d'inventer ensemble le territoire de demain, les participants ont travaillé sur quatre thématiques :

- « **Une biodiversité exceptionnelle**, reconnue, à l'aube de grands défis »
- « **L'eau, omniprésente sur le territoire** : ressources, qualité, hydrosystème et usages »
- « **Paysage et Urbanisme** »
- « **La culture : patrimoine, création et pratiques culturelles** ».

Tous domaines en résonance avec la localisation de Fitou, dans le piémont, près des étangs et lagunes littorales.

Le Parc a doublé la mise dès le lendemain avec un deuxième Atelier territorial, cette fois dans les Corbières, au village de Montséret. Près de cinquante personnes, selon le même schéma d'organisation, ont abordé des thèmes davantage en relation avec les problématiques de l'arrière-pays (mais pas seulement !). Là encore, quatre ateliers ont donné du grain à moudre aux participants :

- « **Climat et énergie** »
- « **Risques et nuisances** »
- « **Mobilités** »
- « **Tourisme, agriculture, pêche (économie), mais encore ?** ».

« *Mais encore ?* » Chacun est reparti avec cette question en tête, bien conscient que la co-construction, déjà passionnante, ne faisait que commencer !



# À Portel, le Forum dévoile ses ambitions pour la Charte

**Plus de cent participants, une journée orchestrée avec maestria par l'agence Indivisible, une production fructueuse. Le Forum territorial de Portel-des-Corbières, le 28 juin 2022, a constitué de toute évidence un moment-clé de la co-construction.**

Par leur adhésion aux ateliers proposés, les personnes présentes ont validé le travail de révision de la Charte conduit en amont par l'équipe du Parc sous la coordination de Typhaine Adell-Legrand. Plus encore, elles ont fait émerger des ambitions qui forment le substrat du projet stratégique 2025-2040.

« *Construire des ambitions partagées* ».

Sous cet intitulé, le Forum s'est organisé autour de douze thématiques : ressource en eau, qualité de l'eau, patrimoine naturel, paysage, urbanisme, patrimoine et culture, agriculture, pêche, climat énergie, risques et nuisances, tourisme et activités de nature, mobilités.

Les participants ont d'abord lié connaissance au gré d'un « puzzle-rencontre » visant à esquisser un portrait chinois du territoire.

Puis, munis de cartes « enjeu » relatives à un des 12 thèmes, ils ont été conviés à les hiérarchiser. Dans la séquence suivante, ils ont formulé trois **ambitions**, en décrivant les leviers nécessaires pour y parvenir.

Après un débat mouvant autour des ambitions, les participants ont traduit celles-ci en **objectifs**. Les conclusions de deux grands témoins, John Thompson, président du Conseil scientifique du Parc, et Emmanuel Négrier, directeur de recherches au CNRS, ont donné un peu plus de perspectives encore à cette journée qui n'en a pas manqué !



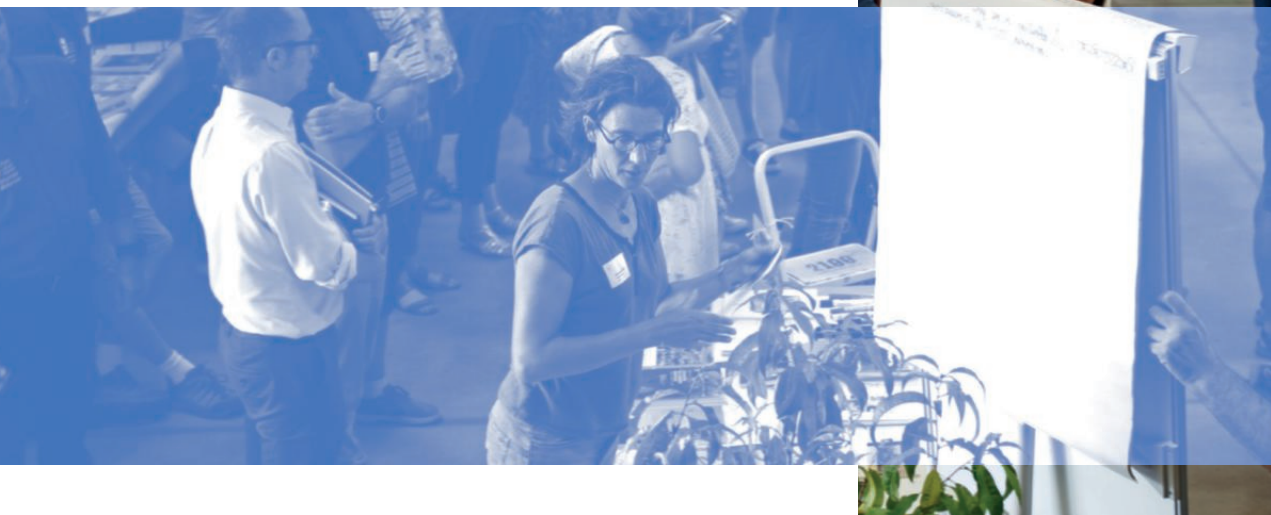
**Le magnifique exercice qui nous a été proposé : nous projeter en 2040 avec la fierté d'avoir mis en œuvre nos ambitions, a éveillé la lumière dans les yeux, la passion dans les voix, la volonté collective de participer. »**

John Thompson et Emmanuel Négrier

## "La co-construction pourrait ne jamais s'arrêter !"

**L'**animation des moments forts de la révision de la Charte porte l'empreinte d'Indivisible : l'agence de conseil, d'étude et de conception en innovation publique a apporté au Parc tout son savoir-faire.

Entretien avec son directeur Occitanie,  
**Lucas Linares.**



“

**Pour une co-construction utile et efficace, il faut laisser place à l'expression de chacun, accepter la controverse et la diversité des points de vue. Ainsi peut se construire un projet commun, partagé, accepté et surtout porté par l'ensemble des parties prenantes.**



### Comment votre agence a-t-elle été amenée à animer la révision de la Chartre du Parc ?

Nous travaillons depuis plusieurs années avec le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, par exemple sur le programme « *La Mer monte* » et d'autres actions de médiation. Nous avons rejoint le processus de révision de la Chartre à partir du forum de lancement de juin 2022 à Portel-des-Corbières. Le Syndicat mixte du Parc nous a demandé de l'accompagner, d'animer les groupes de travail, mais encore de proposer une modélisation dynamique de la future Chartre, qui permette une lecture différente de celle du support papier.

### Étiez-vous déjà intervenus sur la co-construction de chartes de parcs ?

Sur des schémas d'aménagement, des documents de planification des politiques publiques, oui. Mais sur une charte de parc naturel régional, pas encore. Nous l'espérons depuis longtemps. À Indivisible, nous ne voulons pas dupliquer des recettes, nous abordons chaque projet comme une invitation à innover, ce qui n'est pas toujours de tout repos car nous sommes dans une R&D permanente pour faire évoluer nos pratiques et nous adapter constamment aux besoins et aux spécificités des projets. Et nous serions très heureux que la Chartre en préparation fasse référence à l'avenir, que son modèle inspire d'autres chartes, parce que nous l'aurons accompagnée. J'insiste sur cette idée d'accompagnement. Car l'intelligence collective vient d'abord du territoire, de l'équipe du Parc, de ses élus, des acteurs et habitants. Notre travail est de faciliter son émergence et son expression.

### Sur quels principes doit s'appuyer la co-construction ?

La co-construction suppose de présenter un projet à des interlocuteurs (à tous les stades possibles de son avancement) et de le rendre intelligible pour leur permettre de se l'approprier

et d'y contribuer efficacement.

Comme un texte avec un interlignage important, avec des espaces où les participants peuvent en changer le sens, apporter leurs compléments, leurs amendements, leurs remarques et suggestions. C'est la logique de la co-construction : laisser de la place à l'expression de chacun, accepter la controverse avec bienveillance, car là réside la source du débat et de l'intelligence dialogique qui permet de construire de grands projets.

**Lors des séminaires, des ateliers, vous utilisez plusieurs dispositifs : les tables rondes, les discussions collectives debout face à des documents affichés au mur, les temps d'écriture... C'est une alternance voulue ?**

Il est nécessaire de varier les paramètres d'animation. La réflexion n'est pas forcément la même selon que l'on travaille en binôme devant une feuille de papier, en groupe à une table ou en séance plénière debout. Dans l'ingénierie de l'animation, on fabrique parfois des outils complexes. Là au contraire, nous avons déployé des outils simples pour un sujet complexe. Dans un souci d'efficacité de l'accès aux contenus. La variété des dispositifs contribue à l'ambiance, à la qualité des contributions, à l'envie de participer et de partager. Pour préserver cette envie, lors des rencontres ultérieures, on montre aux participants, en toute transparence, le processus de création, la façon dont leurs apports ont été intégrés.

### À quel moment savez-vous que la phase de co-construction est parvenue à son terme ?

En réalité, elle pourrait ne jamais s'arrêter ! Le Parc a besoin d'une participation constante. Il y a l'enjeu du suivi de la mise en œuvre de la Chartre. Il s'agira de co-construire l'évaluation de la Chartre au long des prochaines années. Le succès de la co-construction, ce serait d'ailleurs cela : que les contributeurs du projet de Chartre aient envie de continuer.



Lucas Linares

# Ateliers interservices l'équipe du Parc en brainstorming

**L**e modèle du projet stratégique de la Charte, ses défis, orientations et mesures, ont germé au cours de quatre ateliers interservices entre l'équipe du Parc et ses partenaires constants.



## ATELIER 1

### BASES COMMUNES

L'atelier inaugural, en décembre 2022, a sensibilisé les agents du Syndicat mixte, alors en plein travail de bilan-évaluation et de diagnostic, au troisième (et principal) volet de la révision : le projet de Charte. L'examen des chartes d'autres parcs naturels régionaux leur a permis d'en observer les constantes et les différences, d'en comparer le sommaire et la construction. Les agents ont aussi défini un vocabulaire commun pour l'architecture de la Charte en gestation.

## ATELIERS 2 ET 3

### LA CHARPENTE DU PROJET DE CHARTE

**Ils sont entrés en session de travail avec 11 thématiques et 39 ambitions, ils en sont ressortis avec 4 défis, 8 orientations et 33 mesures.**

En ces journées des 27 et 28 mars 2023, plus de 40 personnes, agents du Syndicat mixte du Parc, président du Conseil scientifique et partenaires du comité technique, se sont livrés à un brainstorming fructueux. L'architecture et la portée du projet stratégique de la Charte ont été affinées à ce moment-là.

Dans un premier temps, par tables de quatre à cinq personnes, les participants ont envisagé les grands défis de la prochaine Charte.

Une fois partagé le fruit de leurs réflexions, 4 défis majeurs ont émergé. Ils ont alors été reformulés, avec minutie, sur le mode de la projection : « *En 2040, le territoire du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée a su...* »

Dans la continuité, une démarche analogue a permis de définir des orientations qui, après recoupements et synthétisation, se sont retrouvées au nombre de huit. Là encore, leur rédaction collective a fait l'objet d'une grande méticulosité. À chaque orientation ont été associés deux hashtags, deux verbes à l'infinitif visant à les résumer.

Les participants ont alors réparti chacune des 39 ambitions en fonction des huit orientations, afin de tester la pertinence et le bon équilibre



de celles-ci. L'exercice a conduit à « éclater » le rubriquage thématique initial de ces ambitions. Ce décloisonnement a incité les participants à rompre avec le système vertical de la Charte 2010-2025 (Axes > Objectifs > Mesures) et à imaginer **un modèle transversal et dynamique** où chaque mesure relève un ou plusieurs défis et se rapporte à une ou plusieurs orientations. Une fois ce modèle acté, le troisième atelier a été consacré à l'identification des mesures, à partir des 39 ambitions et des dispositions afférentes. Il a été organisé par groupes de travail, avec, en épilogue, le partage collectif des mesures envisagées.

#### **ATELIER 4** **À L'ÉCHELON** **DE LA MESURE**

**Le quatrième atelier interservices s'est tenu en mai 2023.** Entre-temps, sur la suggestion des élus et des partenaires, l'arborescence du projet stratégique a été précisée : le Défi n°1 (« En 2040, le territoire du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée a su amorcer sa transformation et s'adapter continuellement pour vivre de façon soutenable les changements en cours ») est monté d'un cran : il est devenu le défi-socle, celui sur lequel se fondent les trois autres. Au cours de l'atelier, les participants se sont replongés dans la liste prévisionnelle des 33 mesures. Ensemble, ils ont relevé les manques et débusqué les redondances, jusqu'à parvenir à un total plus synthétique de 28 mesures. Dans un deuxième temps, ils ont repensé l'ordre des mesures, parachevant ainsi la charpente du projet stratégique. Celui-ci a été validé dans la semaine suivante, le 16 mai, par le Comité syndical du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

## Témoignage

Angélique Masvidal

chargée de mission Natura 2000 au Syndicat mixte du Parc

**N**ous avons l'habitude du travail entre services, selon une approche transversale, mais nous n'étions pas familiers du format des ateliers interservices. Nos discussions lors du dernier atelier du 9 mai, par exemple, ont été nécessaires pour affiner et harmoniser les mesures, elles ont permis à chacun d'avancer, d'être conforté ou de reconsidérer sa position.

Nous sommes partis de 39 ambitions qui avaient émergé précédemment, au cours d'ateliers thématiques organisés entre septembre 2022 et mars 2023. J'ai participé à trois d'entre eux : biodiversité, pêche et agriculture. Je me souviens que notre équipe biodiversité a retravaillé les ambitions, car nous étions allés très loin dans le détail pour commencer.

Les temps d'échange que nous avons eus entre collègues en dehors des ateliers interservices ont aussi été importants. Par exemple, une réunion sur la TVB et la trame noire, dont les enjeux irriguent plusieurs fiches mesures, nous a permis d'entrer dans le détail des dispositions et de bien répartir celles-ci selon les mesures. Les ateliers et toutes les démarches participatives ont été une expérience enrichissante, clairement.

À Portel-des-Corbières, une table ronde sur les aires protégées, par exemple, a d'ores et déjà permis de nourrir l'après, de conforter une vision commune avec les partenaires. C'est constructif."





# "Une totale réceptivité aux idées des participants"



**L**e Conseil scientifique et de prospective du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée s'investit assidûment dans la révision de la Charte. **Entretien avec son président John D. Thompson, chercheur en écologie et biodiversité au CNRS, spécialiste de la flore méditerranéenne.**

## **Quel regard portez-vous sur l'approche collaborative de la révision de la Charte ?**

Cela a permis de parcourir l'ensemble des thématiques, de tendre à l'exhaustivité. Le Forum territorial du 28 juin 2022 à Portel-des-Corbières a témoigné d'une réelle ouverture et d'une totale réceptivité aux idées des participants. Rassembler un maximum de personnes et recueillir leurs propositions en une seule séance a été une excellente initiative. C'est au cours du Forum qu'a été esquissée une première liste des mesures du projet de Charte. Au lendemain de cette journée, les ateliers thématiques ont commencé.

Je retiens aussi l'atelier inter-services des 27 et 28 mars 2023, à Sigean, où ont émergé la forme du projet de Charte et ses orientations stratégiques. Nous sommes passés d'un modèle classique, par thématisation, à une construction transversale gravitant autour de défis majeurs et d'orientations.

## **Qu'est-ce qui, à vos yeux, a permis que la concertation soit fructueuse ?**

Le Syndicat mixte du Parc a engagé, dès le début, ce processus de concertation multi-acteurs, aussi bien pour les

« grands-messes » que pour les ateliers de travail. À aucun moment il n'en a fait à sa guise. J'ai été très touché par son souci de susciter les idées des gens, afin qu'ils deviennent de vrais contributeurs au projet de Charte. Les agents du Parc savent écouter, être attentifs aux propositions nouvelles. Je resterai prudent, car nous n'avons pas encore le texte final de la Charte, mais au vu de la concertation, je ne suis pas inquiet.

## **Comment êtes-vous intervenus dans le processus de révision ?**

D'abord par notre présence assidue, notre participation régulière à l'élaboration du projet de Charte. Le Conseil scientifique se compose de spécialistes en écologie, hydrologie, biodiversité, géographie ou encore sociologie, géographie, aussi je pense que notre suivi de la révision de la Charte a été une caution rassurante. Nous avons - une douzaine de membres - tenu deux réunions plénières, l'une consacrée à l'Évaluation et au Diagnostic, l'autre au projet stratégique. Une de nos plus importantes contributions a été de replacer l'enjeu du projet de Charte dans le contexte inédit que



nous traversons, celui du changement climatique, de l'effondrement de la biodiversité, de bouleversements écologiques considérables. Cette approche imprègne également la note que nous avons rendue en juillet, « Recommandations et enjeux phares pour éclairer les orientations stratégiques 2025-2040 ».

**Quelle forme prendra votre accompagnement, une fois la Charte 2025-2040 validée ?**

Nous allons rester attentifs aux grands enjeux tels que l'aménagement de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan ou l'ouverture des graus, toutes problématiques prises en considération dans le projet de

Charte. Nous accompagnerons aussi des opérations en lien avec des dynamiques nouvelles, comme nous l'avons fait ces dernières années avec le programme « La Mer montée ».

**Avez-vous déjà vécu une expérience de co-construction comme celle-ci ?**

Une fois : lors d'une démarche multi-acteurs du Parc national des Calanques sur la solidarité écologique. Avec la concertation du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, j'ai retrouvé la même vitalité, la même richesse. L'équipe du Syndicat mixte n'y est pas pour rien : par sa capacité d'animation, par son enthousiasme, elle n'a jamais laissé retomber la dynamique de co-construction.



**"Des discussions fécondes"**

*Ancienne rédactrice en chef du magazine Images Doc publié par Bayard Presse, Françoise Récamier a pris la présidence des Amis du Parc en 2011. Son association est devenue une interlocutrice constante du Syndicat mixte et accompagne avec enthousiasme la révision de la Charte.*



**À partir de quand les Amis du Parc ont-ils été associés à la co-construction de la révision de la Charte ?**

Dès le début. Bon nombre d'étapes se sont succédé depuis deux ans. Les premiers ateliers thématiques ont été animés en distanciel, solution liée aux contraintes du Covid, mais bien pratique pour fédérer un maximum de participants !

Des discussions fécondes ont porté sur la pollution lumineuse, un sujet qui me tient à cœur car notre association a été très active sur la question en organisant des sorties nature pour observer le ciel étoilé, les chauves-souris, les insectes nocturnes... D'autres ateliers ont suivi en présentiel, sur l'élévation du niveau de la mer, ou sur l'eau.

**Comment avez-vous perçu les ateliers territoriaux de Fitou et Montséret en mai-juin 2022, ou encore le séminaire de Portel-des-Corbières en juin 2023 ?**

Si l'atelier de Fitou m'a semblé un peu figé, sans doute parce qu'il s'agissait du premier, celui de Montséret a vraiment

permis d'aborder concrètement les sujets. Le séminaire sur l'Avant-Projet de Charte à Portel, auquel quatre membres de notre association ont participé (dont de nouvelles personnes adhérentes), a été une belle occasion de se plonger dans la diversité des thématiques du Parc naturel régional et, plus encore, d'évoquer des domaines encore peu investigués, comme la géologie.

**Un an après, sous quelle forme votre contribution se poursuit-elle ?**

Les Amis du Parc, qui rassemblent une quinzaine de personnes au profil scientifique et naturaliste (notre vice-présidente est Maryse Arditi, docteur en physique nucléaire), ont été consultés sur le projet stratégique de la Charte lors de leur conseil d'administration le 14 avril dernier. En ce début d'été 2023, nous avons reçu les projets de fiches-mesures et nous nous apprêtons à y travailler, en gardant bien en tête le délai fixé pour notre rendu, fin octobre !



# Session stratégique avec les élus locaux



**Post-it jaune pour les remarques à l'échelon d'une commune, post-it vert pour les suggestions à l'échelle du Parc : ces deux supports ont constellé les panneaux du palais des congrès de Gruissan, le 18 avril 2023, lors d'un séminaire des élus consacré au projet stratégique de La Charte !** Près de quarante maires et conseillers municipaux, pas nécessairement membres du conseil syndical, ont apporté leur contribution au contenu des mesures. Parmi eux, plusieurs délégués de Fabrezan, Ferrals-les-Corbières et Thézan-des-Corbières, les trois villages du périmètre d'extension à l'étude.

Informier en ciblant des publics précis : agriculteurs, pêcheurs...

Ajouter une mesure sur les sols, voire une mesure sur la sobriété (matières premières, économie circulaire)

Qualité du ciel nocturne (communiquer pour désamorcer les craintes)

Question de l'évolution radicale des pratiques de tourisme sous forte chaleur

Insister sur le fait de relever des défis futurs. Les traditions d'aujourd'hui sont souvent les innovations d'hier

Tourisme plus soutenable : ne crée-t-on pas un tourisme supplémentaire, augmentant la charge du territoire ?

ZAN : quel accès au foncier pour les activités artisanales ?

Mieux faire ressortir l'interconnaissance et les coopérations territoriales

Se tourner vers un tourisme nature comme argument d'attractivité dans la Narbonnaise

Paysages emblématiques liés à la vigne, quid de ceux de 2040 ?

Un parlement des jeunes du territoire ?



Leur matinée de travail a commencé par un « carrousel des orientations ». Huit tables, comme autant d'orientations identifiées peu avant par les ateliers interservices, les attendaient. Chaque élu a été convié à choisir quatre d'entre elles pour débattre de la pertinence des mesures s'y rapportant, avec rotation d'une table à l'autre toutes les 20 minutes. Ou plus exactement : toutes les 25 à 30 minutes, tant la richesse des discussions a bouleversé le timing initial !



S'adressant aux agents du Parc qui ont animé le séminaire, les élus ont fait état de leurs attentes, signalé des points de vigilance, suggéré des ajouts et des reformulations, apporté un éclairage sur les problématiques locales qu'ils rencontrent au quotidien. Toutes leurs observations ont été consignées sur les post-it jaunes et verts, afin que les agents, dans les jours suivants, puissent moduler la liste des mesures et étoffer leur contenu.

Dans un second temps, sous l'animation du président Didier Codorniou, les élus locaux ont examiné ensemble les quatre grands défis retenus en atelier interservices. La lecture partagée a permis, par exemple, d'affiner le libellé du défi n°4 sur la dynamique participative, les élus préférant le verbe « impliquer (les publics) » à celui de « fédérer » proposé initialement.



Le format de ce séminaire a été salué par les participants.



## La gouvernance en questions

### **Pas de révision de la Chartre sans refonte des statuts !**

Le 3 mai à Sigean, les édiles des vingt-cinq communes concernées se sont penchés sur la question, décisive pour la gouvernance et le fonctionnement du Syndicat mixte à partir de 2025.

L'extension du périmètre du Parc naturel régional génère de facto une modification des statuts. Cette perspective -et la dimension croissante prise par le Parc dans l'animation des politiques territoriales - suscite des interrogations nouvelles. Par exemple, est envisagée l'adhésion de deux communautés de communes présentes sur le périmètre, Corbières Salanque Méditerranée et Région lézignanaise Corbières et Minervois.

Les maires ont discuté de ces évolutions et de leur incidence possible sur la représentativité au sein du conseil syndical, ainsi que sur la répartition des contributions financières au budget du Syndicat mixte.

Après ce premier temps de réflexion à l'échelon communal, les statuts feront l'objet de prochaines réunions associant les autres entités du Syndicat mixte telles le Grand Narbonne, le Département de l'Aude, la Région Occitanie...

# Ateliers sur mesures pour le projet de Charte

**Retrouvailles à Portel-des-Corbières, un an après le Forum territorial ! Le 21 juin 2023, 87 acteurs du territoire ont planché avec attention sur les mesures du projet opérationnel, à la faveur d'un séminaire de travail collectif.**

La journée des congressistes a été rythmée par le « carrousel des mesures » : un dispositif de 28 tables, comme autant de mesures correspondantes. Pour chacune d'elles, ils ont été conviés à transcrire leur avis, à apporter des compléments, mais aussi à localiser sur une carte géographique les zones de mise en application prioritaires.

Entre deux séquences de ce carrousel studieux, six ateliers ont été organisés. Les thèmes ont été choisis en fonction de la note d'enjeux des services de l'État en date du 14 octobre 2022, des controverses dont ils font l'objet, des

décisions qu'ils nécessitent ou du besoin de les explorer davantage :

- **Atelier 1** : maîtrise de l'urbanisation.
- **Atelier 2** : ressources en eau actuelles et futures
- **Atelier 3** : éolien et photovoltaïque
- **Atelier 4** : patrimoine naturel : stratégie aires protégées
- **Atelier 5** : économie alternative
- **Atelier 6** : affichage publicitaire et signalétique.

Lors de chaque atelier, cinq questions ont été soumises aux participants, ceux-ci disposant de dix minutes pour répondre par écrit à chacune d'elles. Toutes leurs contributions ont été collectées par les agents du Syndicat mixte. Elles ont nourri les fiches mesures qui composent le volet opérationnel du projet de Charte, fiches ensuite abondamment partagées par les agents auprès des partenaires.



Rémi Récio, Sous-Préfet de Narbonne, et Didier Codorniou, Président du Parc, introduisent la journée.



# La Charte s'incarne et se raconte !



**Il était une fois en 2040... ou la Charte dont vous êtes le héros ! L'événement festif des 20 ans du Parc**, le 1<sup>er</sup> septembre 2023 au domaine de Montplaisir, a donné lieu à une animation vivante et ludique autour du document en préparation.

**La règle du jeu ?** Concoctée par Indivisible avec le Syndicat mixte, elle s'appuie sur 8 personnages fictifs exerçant dans l'enseignement, l'art, l'écologie, l'architecture, le tourisme, la médecine, ou assumant un mandat municipal. Au public, alors, d'imaginer une histoire en choisissant ou en piochant parmi plusieurs cartes :

- une carte Défi, une carte Orientation et une carte Mesure, accompagnées d'images suggérant une mise en situation
- une carte Mode, pour un récit au présent ou au futur antérieur
- une carte Personnage.

**Comment s'enclenche la narration ?** Au moyen d'un élément perturbateur figurant sur chacune des cartes Mesures.

**Exemples :** une cyberattaque empêche de « mobiliser la connaissance » (mesure 1), une bactérie mystérieuse dans les étangs menace la « bonne qualité de l'eau pour les usages et la vie aquatique » (mesure 22), les publicités lumineuses se multiplient aux dépens de « l'environnement nocturne » (mesure 24), un vaste feu de forêt compromet les « capacités de stockage carbone » du territoire (mesure 25)...

Les participants ont alors inventé un récit où leur personnage désamorce la perturbation, en symbiose avec le défi, l'orientation et la mesure leur incombant.

Ce jeu auquel le public s'est volontiers prêté a donné naissance à 12 canevas narratifs, qui couvrent toutes les orientations du projet de Charte. L'agence Indivisible va s'en inspirer pour réaliser un « story telling », sous forme de roman graphique, de bande dessinée ou d'animation virtuelle. En tout cas : un support original, qui montrera combien la Charte s'incarne au quotidien dans la réalité du territoire.

Une remarque au passage : les participants au jeu ont particulièrement prisé le Défi 3, sur l'implication citoyenne. Un constat peut-être logique... mais surtout très enthousiasmant !

**L'initiative a été reconduite le 8 novembre** avec des élèves du collège La Nadière à Port-la-Nouvelle. Pour une appropriation du projet de Charte par le public adolescent.





# Les rendez-vous de la Charte



Dossiers en bandoulière, l'équipe du Syndicat mixte du Parc, avec son président, est allée à la rencontre des 25 communes du périmètre d'étude pour discuter, avec les élus, des défis, orientations et mesures de l'Avant-Projet de Charte. À l'écoute de leurs observations, elle a pu affiner les dispositions et étoffer la localisation des actions sur le plan de Parc. Les réunions se sont succédé du 17 octobre au 7 décembre, à un rythme soutenu. La démarche a été fructueuse, ayant permis de renforcer l'adhésion des communes au projet de territoire et de vérifier la pertinence de celui-ci à l'échelon communal et même infracommunal.

Parallèlement, dans le cadre de la finalisation de l'Avant-Projet de Charte, la définition des engagements des signataires a donné lieu à des échanges constructifs entre ceux-ci et l'équipe du Parc.



Les rencontres avec les communes ont notamment permis de spatialiser précisément les mesures et dispositions de l'Avant-Projet de Charte.



## LA TOURNÉE DES COMMUNES

### Octobre

- 17 | Sigean
- 26 | Gruissan
- 31 | Port-la-Nouvelle

### Novembre

- 02 | Bizanet, Boutenac, Montsérét
- 08 | Fabrezan, Ferrals-les-Corbières, Thézan-des-Corbières, Vinassan
- 09 | La Palme
- 10 | Caves, Feuilla, Fitou, Treilles, Peyriac-de-Mer
- 15 | Fleury-d'Aude, Narbonne et Grand Narbonne
- 16 | Roquefort-des-Corbières et Portel-des-Corbières
- 20 | Saint-André-de-Roquelongue et Villesèque-des-Corbières
- 22 | Bages

### Décembre

- 04 | Armissan
- 07 | Leucate



# EN CHIFFRES

**393** RÉPONSES EN LIGNE  
à l'enquête sur la  
Charte du Parc

**570** RÉPONSES  
à l'enquête paysage  
dont 377 en ligne et 193 sur papier

**130** RÉPONSES  
à l'enquête en ligne  
sur la pollution  
lumineuse

**134** ENTRETIENS  
sur la pollution  
lumineuse

**40** MEMBRES  
DES JURYS CITOYENS  
sur l'éolien terrestre

**70** INTERLOCUTEURS  
(spectacle vivant, patrimoine,  
archéologie...) rencontrés par  
le CEPEL-CNRS pour le volet  
"Patrimoine et Culture"

**466** PARTICIPANTS  
au cumul,  
aux 17 ateliers  
thématiques

**47** PARTICIPANTS  
à l'atelier territorial  
de Monséret

**61** PARTICIPANTS  
à l'atelier territorial  
de Fitou

**102** PARTICIPANTS  
au Forum de territoire  
à Portel-des-Corbières  
en 2022

**36** ÉLUS  
au séminaire  
de Gruissan

**87** PARTICIPANTS  
au séminaire sur l'Avant-  
Projet de Chartre à Portel-  
des-Corbières en 2023

**2** RÉUNIONS du Conseil  
scientifique et de  
perspective du Parc

**20** PARTICIPANTS  
au club climat  
des communes

# En kiosque

INDEPENDANT-2022-01-14

## ENVIRONNEMENT Le PNR de la Narbonnaise consulte les habitants



Le PNR doit concilier un équilibre fragile entre son patrimoine naturel et ses activités économiques.

L'année débute sur les chapeaux de roues pour le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée qui lance la révision de sa charte en vue du prochain label.

Le compte à rebours a commencé. Afin de préparer le dossier de son futur programme d'actions pour la période 2025-2040, le Parc naturel régional lance pour cette nouvelle année une grande opération de concertation qui commence ce mois-ci auprès des usagers et des habitants du territoire. Cette enquête particulièrement complète pose de très nombreuses questions pour permettre d'évaluer la connaissance du parc, le degré de satisfaction de ses actions et les domaines où les habitants souhaiteraient qu'il investisse davantage. « Nous souhaitons recueillir l'avis des habitants sur leur perception du territoire et l'action du Parc ainsi que leurs préoccupations et attentes pour l'avenir », explique Didier Codorniu, le président du PNR, qui souhaite que l'on puisse relever ensemble les défis de demain.

L'occasion de rappeler les préceptes et vocation d'un parc naturel régional, un outil fédérateur inscrit dans la loi. Un PNR est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Sa vocation est de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain à travers différents leviers : aménagement du territoire et développement économique, social et culturel se font au travers d'une gestion harmonieuse pour préserver et valoriser les ressources naturelles et les paysages. Le PNR a également une mission importante d'accueil, d'éducation et d'information pour sensibiliser le grand public au travers d'activités éducatives, culturelles et touristiques. Les éléments recueillis doivent permettre au Parc de préparer sa nouvelle charte en vue du renouvellement de son label.

INDEPENDANT-2023-06-19

## PARC NATUREL RÉGIONAL NARBONNAISE EN MÉDITERRANÉE

### Le Parc fête ses 20 ans !

**La révision de la charte avance**

Depuis l'année dernière le Parc a travaillé sur 20 ans et les différents partenaires pour préparer la feuille de route de la Narbonnaise en Méditerranée pour la période 2025-2040. Le Parc est en phase de concertation avec les habitants pour définir les orientations de la charte et les enjeux de la période 2025-2040. Le Parc est en phase de concertation avec les habitants pour définir les orientations de la charte et les enjeux de la période 2025-2040.

Fêter ses 20 ans est une belle occasion pour le Parc de réfléchir à son avenir. Le Parc a été créé en 2003 par la loi n° 2003-1204 relative à la création de parcs naturels régionaux. Le Parc a été créé en 2003 par la loi n° 2003-1204 relative à la création de parcs naturels régionaux. Le Parc a été créé en 2003 par la loi n° 2003-1204 relative à la création de parcs naturels régionaux.



### À vos agendas

- SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET** 10h30-12h30 : Journée de concertation à la salle Tamaroque à Narbonne. Inscription obligatoire.
- LENDI 9 JUILLET** 14h30 : Réunion de concertation à la salle Tamaroque à Narbonne.
- DIMANCHE 23 JUILLET** 10h30-12h30 : Journée de concertation à la salle Tamaroque à Narbonne.

### 10 gestes simples pour économiser l'eau

1. Ne laissez jamais l'eau couler inutilement.
2. Prenez votre douche plus vite.
3. Utilisez votre lave-vaisselle à pleine charge.
4. Utilisez votre lave-linge à pleine charge.
5. Utilisez votre lave-vaisselle à pleine charge.
6. Utilisez votre lave-linge à pleine charge.
7. Utilisez votre lave-vaisselle à pleine charge.
8. Utilisez votre lave-linge à pleine charge.
9. Utilisez votre lave-vaisselle à pleine charge.
10. Utilisez votre lave-linge à pleine charge.

INDEPENDANT-2023-07-05

## Portel-des-Corbières Affinage de la trame de la Charte 2025-2040 du PNR

À la salle Tamaroque, le président du Parc, Didier Codorniu, et le sous-préfet, Rémi Rio, ont présenté le projet validé par le Comité syndical.



Le président du PNR, Didier Codorniu, et le sous-préfet de Narbonne, Rémi Rio, présentant à la salle Tamaroque le projet de charte stratégique de la Narbonnaise en Méditerranée pour la période 2025-2040, validé par le Comité syndical le 16 mai dernier.

Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR) a lancé en 2022 la procédure de révision de sa Charte pour 2025-2040 dans une démarche collaborative impliquant les partenaires et les habitants. Le Forum de territoire organisé, à la salle Tamaroque le 25 juin 2022, a été le moment fondateur de la co-construction. Puis de septembre 2022 à mars 2023, huit ateliers thématiques ont mobilisé 200 personnes. Sur cette base, une nouvelle session de travail les 27 et 28 juin à Sigean, rassemblant les agents du Service local, le président du Comité d'affinage et de prospective du Parc et les partenaires du comité technique de révision de la Charte, a permis l'émergence d'un projet stratégique. Enfin, cette première version du projet a été présentée aux élus du territoire d'étude de la Charte dans le cadre d'un séminaire de travail très constructif le 18 avril dernier à Gruissan, aboutissant sur une trame plus précise : 4 grands défis, 8 orientations et 11 objectifs de qualité paysagère.

l'Indépendant - mardi 28 juin 2022

## Le PNR planche sur sa future charte 2025-2040



Un diagnostic de territoire est en train d'être mené par le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour établir la feuille de route du renouvellement de sa charte. La première, validée en 2003 et renouvelée en 2010, se terminera en 2025. La prochaine couvrira la période de 2025 à 2040, d'où l'importance d'établir un projet définissant des objectifs à moyen terme. Pour ce faire, des ateliers avec les élus et les professionnels du Parc, associant à Filou, puis sur la commune suivie quinze jours plus tard d'un comité syndical du Parc. Les thématiques sont multiples à l'instar des enjeux de demain : un comité syndical du Parc. Les thématiques sont multiples à l'instar des enjeux de demain : un comité syndical du Parc. Les thématiques sont multiples à l'instar des enjeux de demain : un comité syndical du Parc.

Gaëlle Guéant





INDEPENDANT-2022-06-30

LOCALE

# Ferrals-les-Corbières

## Une adhésion au PNR à l'étude

Le Parc naturel régional de la Narbonnaise a été présenté au conseil municipal par sa directrice.

Les parcs naturels régionaux (PNR) ont été créés en 1967, il y en a actuellement 58 en France. C'est un label donné par l'État. Le PNR de la Narbonnaise est né le 18 décembre 2003. Il a été développé pour mettre en place sur le territoire une planification et une équipe au service d'un patrimoine à valoriser et protéger.

Il a pour objet : de protéger les paysages de la Narbonnaise et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ; de contribuer à l'aménagement du territoire ; de contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ; de contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; de



Cécile Paya présente le PNR aux élus.

réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

### Cohérence paysagère

Cécile Paya, sa directrice, est venue mercredi 22 juin présenter au conseil municipal le projet de cohérence territoriale

pour les communes de Thézan, Fabrezan et Ferrals. Il existe une cohérence paysagère entre ces trois communes, situées dans un secteur où s'inclinent deux grands ensembles paysagers que sont le sillon audois et les Corbières. Elles sont voisines de trois communes déjà labellisées PNR : Boutenac, Montséret, Saint-André de Ro-

quelong dans la m...  
Outil au s...  
adhérent...  
connu, pe...  
d'ingéni...  
sition des...  
seil et l'ac...  
l'eau, l'éne...  
trimoine, l...  
Il donne u...  
ritoire. À l...  
sion de la C...  
2010-2025, l...  
de cette pro...  
(2025-2040)...  
teur de 25 c...  
Ferrals pou...  
line Paya a ir...  
contre les é...  
des forums e...  
nités sur le t...  
puissent se r...  
actions men...  
choix en tout...  
ces éléments...  
de décision.

1 min

## Le PNR de la Narbonnaise prépare sa nouvelle charte



Depuis 2021, le Parc naturel régional de la Narbonnaise travaille sur une nouvelle charte qui doit être modifiée tous les 15 ans. Elle sera le fil conducteur des années futures avec, comme thématique, le dérèglement climatique.

L'actuelle charte du Parc naturel régional (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée arrive à son terme. Une nouvelle va donc voir le jour pour 2025.

Ce document de planification va permettre de définir les enjeux pour les années futures. « Nous allons nous orienter vers les problèmes d'aujourd'hui. Notamment celui du dérèglement climatique, fil conducteur de la charte », dit la directrice du PNR, Cécile Paya.

Un vaste programme a donc été détaillé pour écrire les grandes lignes de la nouvelle charte du PNR à l'horizon de 2040.

## Les lendemains du Parc Naturel s'inventent collectivement



C'est en mai 2023 que le Parc Naturel de la Narbonnaise en Méditerranée (PNR) soufflera ses vingt bougies. Au cours de ce même mois, sera présenté le projet de Charte qui présidera à la destinée des espaces naturels et urbanisés du territoire concerné, mais aussi de celles et ceux qui y vivent et ce, pour une durée de quinze ans.

Parce que cette charte concerne actuellement 22 communes et potentiellement 25 dans les années à venir, elle ne saurait être écrite par une poignée de technos et experts. Ce n'est en tout cas pas la volonté du président du PNR Didier Codorniu, ni celle de la directrice Cécile Paya, idem pour la « gouvernance » du syndicat mixte.

Ce mardi 28 juin, une bonne centaine de personnes, élus, citoyens, représentants d'associations et des services de l'état et de sécurité et collectivités locales voire d'entreprises

## NARBONNAISE EN MEDITERRANÉE. Parc Naturel Régional REMANIEMENT DE LA CHARTE



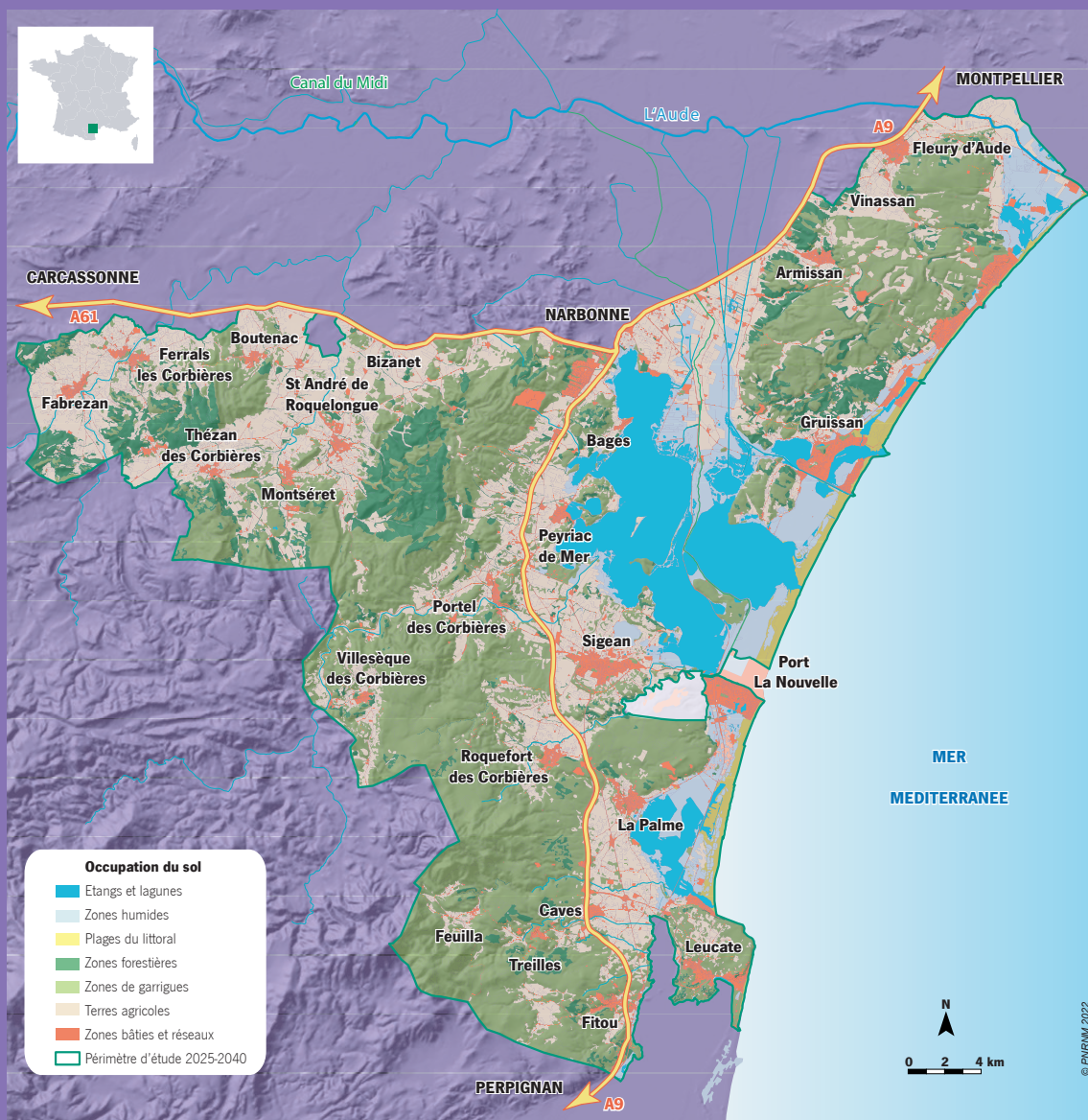
Dans le cadre de la révision de sa charte, le PNR a organisé mardi dernier un Forum prospectif à Pontet des Corbières sous forme d'ateliers, réunissant élus et professionnels... Page 3

LE PETIT JOURNAL  
L'hebdô local de l'Aude

L'INDEPENDANT

Le quotidien des Pyrénées-Orientales et de l'Aude





1 rue Jean Cocteau  
11130 Sigean

T. 04 68 42 23 70

[www.parc-naturel-narbonnaise.fr](http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr)



**Conception et réalisation** L'Équipe du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée **Écriture** Pierre-Emmanuel Parais **Conception graphique** UnderKult® **Impression** Merico  
**Photo de couverture** Lecture de paysage à Montséret, 1<sup>er</sup> juin 2022 **Crédits photographiques** Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, sauf mention contraire.  
 Document réalisé dans le cadre de la révision de la Charte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée, avec le concours de ses partenaires.

